

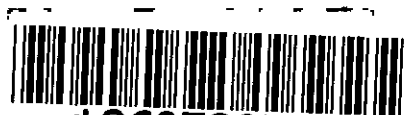
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

**Déposé / Reçu le****03 JUN 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

Réserve  
au  
Moniteur  
belge

**\*26073977\***N° d'entreprise : **0440 113 348****Nom**(en entier) : **CFE Contracting**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Edmond Van Nieuwenhuyse 30 – 1160 Bruxelles****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats d'administrateurs**

IL RESULTE DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES  
DU 17 AVRIL 2026 CE QUI SUIIT:

**6. Renouvellement de mandats d'administrateurs et rémunération**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur des personnes suivantes pour une durée de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale annuelle de l'an 2032:

- Trorema SRL, ayant pour représentant permanent Raymund TROST, et
- MSQ SRL, ayant pour représentant permanent Fabien DE JONGE.

Leur mandat n'est pas rémunéré.

**7. Procuration**

L'assemblée générale décide de donner procuration à Anne Dooremont, Philippine De Wolf et Christophe Wathion, chacun agissant seule et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions susmentionnées de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour extrait conforme :  
Anne Dooremont, Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).